

Et la discussion s'animait. M. Thibaudeau s'impatientait ; et il s'agissait pourtant de fonder un journal à vingt-quatre heures d'avis. Il y avait de quoi réfléchir.

—En fin de compte, dit le sénateur, il faut faire trêve aux discussions inutiles, et agir comme des hommes pratiques. Quel montant faudrait-il, Beaugrand, pour fonder une publication provisoire, en attendant mieux ?

—Deux à trois mille dollars, répondis-je, sans cependant y avoir bien songé.

—Disons deux mille cinq cents, et je donne immédiatement ma garantie personnelle que cette somme sera payée, dans l'intervalle d'un an, à celui qui entreprendra de fonder un journal libéral, dont le premier numéro devra paraître demain, lundi. Maintenant il s'agit de trouver un homme pour entreprendre la chose.

Je réfléchis deux minutes, et j'acceptai la proposition de M. Thibaudeau.

Le lendemain, 24 février, paraissait le premier numéro de *La Patrie*.

Voilà, en deux mots, l'histoire de la fondation du journal qui entre aujourd'hui dans sa quatrième année d'existence.

Les commencements furent difficiles. Nos amis, quoiqu'au pouvoir à Québec, étaient loin de sommeiller sur un lit de roses. M. Chapleau avait déjà entrepris contre eux cette guerre de pirates qui amena la trahison des cinq Judas du 28 octobre 1879, et la chute du ministère Joly.

Je commençai par adopter pour le nouveau-né un format bien humble ; le format des petits journaux de Québec. Trois mois plus tard, j'agrandissais le journal ; et le 1^{er} janvier 1880, je prenais le format des grands journaux français du pays, tout en continuant à laisser le prix du journal à UN SOU l'exemplaire.

Petit journal était devenu grand, et commençait à prospérer.

LA PATRIE était populaire ; et, en moins d'un an, le tirage dépassait 5,000 exemplaires par jour. Les annonces et la réclame payée commençaient à arriver ; et, dès son